



RAPPORT DU MAIRE FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

ANNÉE 2018

RAPPORT DU
VÉRIFICATEUR
EXTERNE

SOMMAIRE DES
RÉSULTATS À DES
FINS FISCALES

RÉALISATIONS,
ACQUISITIONS ET
PROJETS

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018 consolidé.

Le rapport sera déposé à la séance du 17 décembre 2019 et sera disponible sur le site internet de la Municipalité dans la section « Budgets et rapport » de la section « Vie démocratique ».



Le rapport de vérification a été préparé par la firme Lavallée Binette Brière Ouellette CA. Il représente sous tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Placide et des organismes avec lesquels elle entretient des relations de partenariat au 31 décembre 2018.

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ

REVENUS	3 346 902	\$	CHARGES	2 924 831	\$
Fonctionnement	2 923 081	\$			
Investissement	423 821	\$			
EXCÉDENT				422 071	\$
Moins revenus d'investissement				(423 821)	\$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				(1 750)	\$
SURPLUS ANNUEL				393 743	\$

RÉALISATIONS, ACQUISITIONS ET PROJETS

En 2018, nous avons pu compléter d'importants projets. Le Service des travaux publics a ainsi effectué le remplacement des pompes de distribution à l'usine d'eau potable, la réfection de conduites d'égout sur la rue de l'Église ainsi que des travaux de pavage sur les rues de l'Église, Sabourin et 4^e Avenue. Le Service des communications, en collaboration avec une ressource extérieure, a pour sa part engagé l'importante démarche de consultation qui permettra l'adoption d'une politique familiale et des aînés. Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui se sont investis au sein du Comité de pilotage du dossier. Nous aurons le plaisir d'annoncer en 2020 le lancement officiel de cette nouvelle politique. Quant au Service de l'urbanisme, il a initié l'important dossier de refonte des règlements d'urbanisme qui devrait également être complété en 2020. Enfin, le Service de sécurité incendie a vu à maintenir la qualité de ses équipements en se dotant de nouvelles pinces de survie, en assurant la mise aux normes obligatoire de la CNESST pour les tenues intégrales de combat incendie, en assurant le remplacement du système de communications radio vers la migration P-25 et ce, sans négliger la formation spécialisée des membres de la brigade incendie qui est au cœur de ses préoccupations.

Au cours de la prochaine année, l'équipe municipale poursuivra les démarches d'obtention de subventions afin de réaliser de très beaux et attendus projets tels que l'aménagement sécuritaire de l'intersection de la route 344 et rue de l'église qui sera effectué en collaboration avec le ministère des Transports ainsi que d'importants travaux d'aménagement à certains bâtiments municipaux pour le bénéfice de nos organismes locaux. Notre fête hivernale « Les Folies nordiques » s'installera désormais dès la fin janvier pour se poursuivre jusqu'au début du mois de mars. La population pourra ainsi bénéficier d'une programmation relevée, agrémentée d'activités animées régulières et nous vous invitons à suivre cette programmation sur notre site internet et notre page facebook pour en connaître tous les détails.

En conclusion, la Municipalité de Saint-Placide est en saine condition financière. L'administration en place s'investit avec rigueur afin de rendre à la population des services à la mesure de ses attentes dans le contexte financier qui la définit. Les démarches afin d'obtenir un maximum de subventions se poursuivront dans le but de moderniser nos installations avec un minimum d'impact pour les citoyens. Je tiens à remercier le Conseil municipal pour son implication soutenue ainsi que les employés, les organismes et les nombreux bénévoles qui s'investissent avec dévouement pour le bénéfice de la communauté placidienne.



RICHARD LABONTE, MAIRE